



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

établissements hors contrat

Question au Gouvernement n° 2313

Texte de la question

MOUVEMENTS INTÉGRISTES À BORDEAUX

M. le président. La parole est à Mme Michèle Delaunay, pour le groupe socialiste, radical, citoyen et divers gauche.

Mme Michèle Delaunay. Monsieur le ministre de l'intérieur, alors que vous nous présentiez un débat sur le voile intégral, les Bordelais étaient sous le choc d'agissements racistes et antisémites venant d'un groupe activiste et d'une école privée, tous deux dans la mouvance de l'église Saint-Éloi de Bordeaux.

La dévolution de cette église à des catholiques intégristes a été déclarée illégale par trois décisions de justice, la dernière issue du Conseil d'État.

L'application de ces décisions n'a été demandée ni par le ministre de l'intérieur d'alors, Nicolas Sarkozy, ni par le préfet, son actuel directeur de cabinet, ni par le maire de Bordeaux, Alain Juppé. (*" Et alors ? " sur plusieurs bancs du groupe UMP.*) Depuis lors, rien n'a été fait pour empêcher ces dérives.

M. Patrick Roy. Hélas !

Mme Michèle Delaunay. La laïcité, monsieur le ministre, ne combat aucune religion, elle les protège ; elle n'interdit aucune croyance, elle les respecte. Mais elle condamne tous les intégrismes, d'où qu'ils viennent, parce qu'ils se nourrissent les uns les autres et qu'ils sont générateurs de haine.

Qui sème Saint-Éloi récolte la burqa ! (*Huées sur les bancs du groupe UMP.- Applaudissements sur les bancs du groupe SRC.*)

Qui stigmatise une religion par des lois excessives la radicalise !

Ma question est lourde, monsieur le ministre, mais elle n'a jamais été aussi nécessaire : quand ce Gouvernement mettra-t-il fin à cette collusion du pouvoir avec les extrémismes ? Quand arrêtera-t-il de les agiter pour masquer ses échecs ? (*Applaudissements sur les bancs du groupe SRC.- Exclamations sur les bancs du groupe UMP.*)

M. Jean Glavany. Nous ne demandons que l'application de la loi, rien de plus !

M. le président. La parole est à M. Brice Hortefeux, ministre de l'intérieur, de l'outre-mer et des collectivités territoriales.

M. Brice Hortefeux, *ministre de l'intérieur, de l'outre-mer et des collectivités territoriales*. Madame la députée, vous avez évoqué deux sujets différents dans votre intervention (*Exclamations sur les bancs du groupe SRC*) et vous avez eu parfaitement raison de rappeler qu'une République laïque est une République qui protège la liberté des cultes et condamne les extrêmes.

Le premier sujet concerne l'affectation de l'église Saint-Éloi de Bordeaux. Vous le savez, la question est désormais clarifiée du point de vue juridique. Cette église est affectée au diocèse de la Gironde, ce qui signifie que, pour sa gestion, elle relève du choix du cardinal archevêque de Bordeaux, Mgr Ricard.

Le second sujet est lié à l'actualité récente et à la diffusion d'un reportage sur France 2, il y a quelques jours. Vous avez été nombreux à être choqués, fort légitimement, par cette émission. L'ensemble des élus, à commencer par le maire de Bordeaux Alain Juppé,...

M. Jean Glavany. Il serait temps qu'il se réveille !

M. Brice Hortefeux, *ministre de l'intérieur*. ...ont été choqués par les propos racistes, xénophobes et antisémites qui ont été tenus. Je vous précise que, sans attendre, j'ai demandé au préfet de région Dominique Schmitt...

M. Alain Néri. On est sauvé !

M. Brice Hortefeux, *ministre de l'intérieur*. ...de saisir le parquet de ces faits. Dès le 28 avril, le parquet a ouvert une enquête préliminaire, visant même, je le précise, une possible participation à un groupe organisé pour lutter, au besoin par les armes, contre la démocratie. C'est dire la gravité des faits supposés.

M. Jean Glavany. C'est cela l'intégrisme !

M. Brice Hortefeux, *ministre de l'intérieur*. Parallèlement, le préfet a saisi le rectorat de Bordeaux afin qu'une mission d'inspection vérifie les conditions dans lesquelles l'enseignement est dispensé dans cette école. La vérité est très simple : notre République ne peut accepter que la liberté d'expression ou d'enseignement soit détournée par des extrémistes. Cela signifie que nous devons combattre sans relâche les prêcheurs de haine. Ce combat est juste, légitime et nécessaire. (*Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe UMP.*)

M. Jean Glavany. Il est temps ! Cela fait des années que cela dure et vous n'avez rien fait ! En revanche, pour la burqa, vous vous êtes précipités !

Données clés

Auteur : [Mme Michèle Delaunay](#)

Circonscription : Gironde (2^e circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 2313

Rubrique : Enseignement privé

Ministère interrogé : Intérieur, outre-mer et collectivités territoriales

Ministère attributaire : Intérieur, outre-mer et collectivités territoriales

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 3 juin 2010

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le 3 juin 2010